L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 5 MARS 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, E. WEISSE,
E. BUVENDEL.
Rue de Chartres No. 81, entre Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 5 MARS.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir dans chaque semaine à la ramasse, à raison de 25 cents pour les dix numéros. Ils ont soin de les leur donner tous les lundis matin. Ils présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme ce leur ouvrant un compte particulier pour une semi-quinzaine ou période nous sacrifierions sans profit la comptabilité, sans compter le risque de tout encaisser en autorisant nos porteurs à nous le prêter. C'est donc à nos derniers que les nouveaux abonnés devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

AFFAIRE GARLAND.

Il n'est question à la Nouvelle-Orléans que de l'affaire Garland. Le fait de la soustraction a surpris personne : il y a long temps que les trésoriers était soupçonné de piller dans la caisse municipale ; mais on s'étonne à bon droit de l'impunité qui depuis trois ans a couvert ses larcins.

L'enquête qui vient d'avoir lieu a prouvé que M. Garland a toujours considéré les finances de la ville comme siennes et qu'il ne se faisait pas scrupule de se les approprier. Il était habile, nous en convenons, et il a pu dans ses livres grouper les chiffres de manière à tromper des comptables par expérimentés et peu versés dans les affaires municipales. Mais était-il impossible d'arriver plus tôt à la connaissance de la vérité? Tout le monde à l'Hôtel de ville ignorait-il que le trésorier appliquât à son usage particulier une partie du revenus public? Voilà ce que nous ne pouvons persuadera jamais.

Il est d'autant plus improbable que les crimes nouvelles soustractions de M. Garland fussent inconnues au monde officiel de notre ville, qu'au début et dans la presse on accusait ouvertement le trésorier. M. Garland occupant une position éminente, étant bien entouré et ayant de nombreux amis, jouant surtout admirablement l'honnête homme, il ne s'est d'abord trouvé personne, même parmi ses ennemis, qui eût assez de courage pour élever ses turpitudes et le signaler comme un escroc. L'heure de la justice a enfin sonné; Dieu merci, et nous devons savoir gré aux comité de finances du zèle et de l'activité qu'il a montrés dans cette circonstance.

Un ne connait pas encore le montant du déficit, et il n'est pas probable qu'on en connaisse jamais exactement le chiffre. Il résulte jusqu'à présent de l'enquête que M. Garland, depuis qu'il est trésorier, a dans ses poches près de deux cent cinq piastres; nous ne serions pas étonnés qu'on cherchant bien on arrivât au double. Nous espérons que le comité des finances continuera l'œuvre qu'il a commencée avec tant de bonheur et qu'il soumettra la comptabilité municipale au plus rigoureux examen.

La législature délibère en ce moment sur un nouveau projet de charte pour la ville de la Nouvelle-Orléans. Nous aimerions à la voir accompagner spécialement de l'organisation du département du trésor. Dans un gouvernement bien organisé, un vol considérable doit être impossible. Il faut que le trésorier soit soumis à un contrôle incessant et que ses reçus soient toujours contrecignés. Il faut qu'un comité spécial et permanent opère toutes les semaine le relevé de ses fitres et se fasse donner un compte détaillé des recettes et des dépenses.

On a montré beaucoup trop d'indulgences envers M. Garland, et comme on se fait à ses profits, on la faisé naître absolu du trésorier. Nous subissons aujourd'hui les conséquence de cette grave faute : dans les affaires de cette nature, le public seul est privé. Il faut que désormais les garanties, absolument comme si l'on ne se confiassent pas. La confiance est une sotte chose quand il s'agit d'argent et de finances : mettez un trésor entre les mains d'un homme d'une intégrité ordinaire, et ce dépôt durra par exercer sur son esprit une fascination telle qu'il lui faudra un tout de quelque temps pour se persuader de sa volonté et toute son horreur du vol pour ne pas en détacher quelques parcelles. Malheureusement cette horreur et cette volonté n'auront pas à peu dans la lutte, et le jour arrive presque infailliblement où il use pour tendre la main sur le dépôt. La loi ne doit pas supposer l'intégrité, mais environner au contraire les deniers publics de toutes sortes de garanties et de protections, comme s'ils devaient être constamment exposés au pillage. Un excès de défiance vaut mieux en pareil cas qu'un excès de confiance.

M. Garland qui s'était enfui a été heureusement arrêté et ramené en ville. Il est en prison, mais s'il fournit un cautionnement il en sera quitte. Ce cautionnement a été fixé, dit-on, par le recorder Bright, à la somme de cent mille piastres. C'est une chiffre considérable, mais nous sommes persuadé que l'ex-trésorier trouvera des amis qui répondront pour lui. S'il est très riche, comme on le dit, ne peut-il pas placer comme garantie les cent mille piastres de cautionnement entre les mains de ceux qui assumeront la responsabilité de son élargissement? Il est inquiet de protéger la somme dont il s'agit, ne particulier pas que de fuir hors de prison? Oui, certes.

L'homme riche a donc, en vertu de notre législation républicaine et démocratique, cet avantage sur l'homme pauvre de pouvoir littéralement acheter l'impunité et se soustraire à l'action de la justice. Tandis qu'un misérable prolétaire, accusé d'avoir volé le moindre objet de vêtement ou quelques pièces de menue monnaie, subit un long emprisonnement préventif, par suite de l'impossibilité où il se trouve de fournir un cautionnement, et est enfin condamné impitoyablement aux galères, l'escroc du grand monde qui a plongé ses bras jusqu'au coude dans le trésor public et qui a son arrêté des dépouilles de la bourse, arrêté, de chaînes traînant, des contribuables de sueur, trouve dans le fruit de ses rapines le moyen de se placer au-dessus de la justice du pays. L'homme riche est pour nous dire invisible. O démocratie !

Cent rapports sont actuellement circulent de la Nouvelle-Orléans. Il y a un projet de l'arrestation de M. Garland. Le point est difficile à emporter de sa personne, et nous sommes heureux que l'on soit parvenu à le ramener à la Nouvelle-Orléans. La justice fera maintenant son œuvre, et si le prévenu échappe à cette suprême épreuve, il aura au moins subi la règle commune, il aura été obligé de passer sous les fourches caudines de la loi. C'est toujours quelque chose.

P. S. Nous apprenons que le montant du cautionnement que doit fournir M. Garland pour obtenir son élargissement provisoire a été fixé par le recorder Bright, à 6,500,000.

Il n'est pas probable que l'ex-trésorier trouve ce demi million, mais les réflexions que nous faisons plus haut, touchant les gens puissent s'appliquer au cas actuel, il ne sont pas notre faute.

On doit applaudir sans réserve à la résolution prise par le recorder du premier district de fixer le cautionnement à un chiffre si élevé que l'ex-trésorier ne pourra probablement pas le fournir. D'ailleurs il n'est pas impossible que les sommes soustraites à la ville aient également le montant du cautionnement.

TEXAS.—Nos derniers journaux du Texas nous disent qu'un certain M. Joseph M. Wood organise une compagnie pour exploiter les mines d'argent situées au dessus du Paso. Ces mines sont, dit-on, d'une grande richesse et donne de beaux bénéfices à ceux qui y travaillent.

NICARAGUA.—Le steamer *Isabel* a apporté à Savannah des nouvelles du Nicaragua. Don Patricio Rivas, le ministre des affaires étrangères, a promulgué un décret déclarant que le territoire mosquitnes, y compris le port de San Juan del Norte, appartient au Nicaragua et que les concessions de terrains faites au colonel Kinney par MM. Shepherd et Maitz sont nulles et de nul effet. Senor Rivas, ou plutôt le général Walker, a donc trouvé le moyen de trancher la grande question qui divise l'Angleterre et les États-Unis. La Mosquitie appartenant maintenant au Nicaragua, elle va être colonisée par Walker, les protocoles de par la volonté de Walker, les protocoles entre les gouvernements anglais et américain au sujet de ce territoire, deviennent parfaitement inutiles. Il paraît que le colonel Kinney aurait proposé à Walker de former deux États. Plus sous le nom de Mitaragua, et l'autre sous le nom de Mosquitie. Walker lui a répondu que le peuple était libre de créer deux États s'il le voulait, mais que les citoyens ne songeraient certes pas à consulter M. Kinney. Celui-ci a offert alors ses services à la république et a donné à entendre que le poste de ministre des finances lui conviendrait à merveille. Le généralissime lui a répondu que son silence est la sensibilité d'être prudent. Le lendemain, le ministre Kinney a appris qu'il était démissionné d'office. Il a reçu aussitôt l'ordre de quitter le pays.

Le colonel Louis Schlesinger a été nommé commissaire à Costa-Rica et a mis à la voile pour San Jose.

CHAMBRE ORLÉANISTE.—Le cinquième et grand dernier concert de M. Coffingon aura lieu vendredi prochain dans la salle de l'Odd Fellows. Les artistes qui se comptent le programme sont toutes d'ordinaire subjuguées par cette chambre artiste de la musique. Rudolphi, Hamm, Mlle. Lagrange, Mlle. Lagrange, Mlle. Hinchelman, etc., tiendra la compagnie pour M. Coffingon et les habitués qui prêtera sur la soirée.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES,
TRANSMISES À L'ABEILLE
PAR LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.

ARRIVÉE DU BALTIC.

Nouvelles d'Europe de quatre jours plus récentes.

PROSPÉRITÉ DE PARIS.

NEW-YORK, 4 mars.—Le vapeur *Baltic* est arrivé ce matin de Liverpool, qu'il a quitté le 20 février dans l'après midi. Il apporte des nouvelles de quatre jours plus récentes que celle reçu par l'*Arabia*.

La reunion du Congrès de Paris avait été remise au 28 février. Les opérations étaient favorables à la paix.

Marchés.

Le coton a Liverpool était ferme et sans changement. Les ventes de vendredi dernier, jour de 20,000 balles.

L'argent était moins facile à obtenir. Le marché de Londres constatait de 86½ à 86¾.

Les grains étaient fermes et sans affaires. Le produit de cinq millions de livres.

Washington.

Washington, 3 mars.—Le Sénat a voté le bill de M. Mallory, autorisant la construction, de dix corvettes à vapeur.

Texas tait.

New-York, 3 mars.—Le bruit qu'un steamer du gouvernement avait été spécial à la hauteur de Trinidad, est démenti de fondement.

Législature de la Louisiane.

Baton Rouge, 4 mars.

CHAMBRE.—Affaire de Harrison et Leggett contre William et Lucie. La prise de possession en question. La majorité du comité déclare les parties contestantes d'accord dans, tous en laissant de la famille. Le rapport de ses membres fut chargé. Le débat a été marqué par des personnalités assez vives échangées entre MM. Grost et Bertin.

La proposition d'imprimer les témoignages et été repoussée par 34 voix contre 27. Une motion pour imprimer les rapports et les témoignages et mettre le tout à l'ordre du jour de jeudi de la semaine prochaine, a donné lieu à un débat extrêmement animé.

Une motion a été faite à obtenir le rapport de la trésorerie. La proposition ayant été faite de dépenser cette somme en bureaux, les voix se sont divisées : 32 oui et 30 non.

La motion a été faite ensuite d'imprimer les rapports et les témoignages de la partie l'affaire à l'ordre du jour de jeudi prochain. Les voix sur cette question se sont également divisées : 30 contre 30. Le speaker ayant voté pour la négative, la motion est rejetée.

Une motion pour adopter le rapport de la majorité a été adoptée par 34 voix contre 29.

La Chambre a adopté aux résolutions déclarant que les séances du soir seront consacrées à la discussion des mesures d'intérêt purement local.

M. Price présente un bill pour augmenter le traitement du juge de la Première Cour de District.

Un autre pour amender l'acte de 1855, relatif au shérif et aux cours de salaire, est adopté.

Un acte allouant $ 36,000 pour le paiement des travaux exécutés à l'île aux chats, est proposé par 29 voix contre 27.

THÉATRE D'ORLÉANS.—La représentation de jeudi est au bénéfice de M. Debrinay, et se compose de deux opéras. *Lucie de Lammermoor* et *Gilb le Ravisseur*. Entre ces deux ouvrages de musique, notre jeune compatriote, exécutera sur le piano un grand morceau de Thalberg. La soirée, on le voit, sera complète. Le bénéficiaire n'aura probablement pas à se plaindre du public. Celui-ci ne résiste guère à l'attrait d'un spectacle bien composé, et d'ailleurs il applaudira M. Debrinay, et tiendra sans doute à lui donner un témoignage de sa sympathie.

ELECTION.—M. A. J. DUPLESSIS vient d'être élu recorder de la paroisse Terrebonne.

CHRONIQUE LOCALE.

M. Wm. H. GARLAND—M. N. E. Bailey, président du comité de finance du Conseil des Aldermen, a été nommé par le maire, membre du comité spécial chargé d'examiner les livres de l'ex-trésorier et d'en faire un affidavit dans lequel il accuse M. Garland d'avoir, depuis qu'il a été trésorier, soustrait $ 200,000. Des personnes bien renseignées prétendent dans les sphères de la ville, croient que le chiffre est beaucoup plus élevé — $ 300,000 — et que la somme montera à $600,000 que M. Garland a pu par fabriquer. L'instruction allait bon train.

Le comité chargé d'examiner les livres de l'ex-trésorier s'était réuni, est arrivé à heure dans la matinée pour l'ouverture de la séance. Le shérif Hyde, sachant que M. Garland était malade, s'était rendu à sa demeure et avait prié M. Garland de venir à l'appel et des papiers de valeur à bord. Olivier à Paddock, capitaine de la police, avait été nommé pour le remplacer. Bright, qui les a envoyés de prison. — Ing. Picayune.

Washington.

Washington, 3 mars.—Le Sénat a voté le bill de M. Mallory, autorisant la construction